



Election des représentants du personnel au CSA spécial du Centre INRAE : Centre-Siège

Votez CGT !

Les élections fonction publique vont se dérouler du 1er au 8 décembre 2022. Les agents de l'INRAE, titulaires comme non titulaires, doivent élire, par vote électronique et scrutin de liste, leurs représentants dans les nouvelles instances nationales que sont le comité social d'administration (CSA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le CSA de l'INRAE. De plus, l'INRAE a la particularité d'avoir créé une troisième instance, locale celle-là, le CSA spécial de centre. Ce CSA spécial intégrera désormais en son sein une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (la F3SCT), en lieu et place du CHSCT actuel, dont chaque collègue aura pu mesurer l'importance pour défendre leurs droits.

Nous, candidats, adhérents ou sympathisants, sur la liste CGT pour l'élection à ce CSA spécial du Centre-Siège entendons défendre les points suivants, en coordination avec les collègues des listes similaires présentées sur les autres centres de l'INRAE :

- ***Empêcher la différenciation des droits et garanties des agents selon les centres, leur localisation et leur taille, et combattre pour des droits égaux pour toutes et tous***
- ***Contester l'individualisation des salaires et la multiplication des primes de fonction et de mérite, avec l'exigence d'un montant égal pour tous les agents d'une même catégorie, ITA comme Chercheurs***
- ***Contester l'arbitraire des CVPP qui permettent à l'administration de faire tout ce qu'elle veut en matière d'avancements et de mobilité sans aucun recours des personnels ou de leurs représentants***
- ***Assumer, malgré les contraintes, toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT, et en particulier pour s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail***
- ***Identifier et quantifier les manques en personnel des unités du centre, tant pour les unités de recherche et les UE que pour les SDAR***
- ***Etablir un bilan de l'emploi non-titulaire sur fonctions pérennes sur lequel s'appuyer pour exiger la titularisation de ces collègues***
- ***Défendre les droits des non-titulaires présents sur le Centre***
- ***S'opposer aux restructurations permanentes plus fondées sur des critères de « management » que sur l'intérêt du développement des recherches et ceux des personnels***
- ***Se battre pour la ré-internalisation des missions confiées au privé alors qu'elles étaient précédemment le fait d'agents titulaires de l'INRAE (gardiennage, standard, espaces verts, etc.)***
- ***Etre particulièrement attentifs à ce que les formations répondent aux souhaits des agents et non aux seuls plans managériaux de la direction locale ou nationale,***

Au-delà de ces questions communes aux autres centres, le Centre-Siège a acté, contre l'avis des Représentants du Personnel du CHSCT, l'allongement de la pause méridienne. Ce ¼ d'heure de présence supplémentaire sur site, qui impactera plus fortement les personnels ne bénéficiant pas de télétravail, a été justifié par « l'amélioration globale des offres de transport et d'un souci d'équité avec les autres Centres INRAE ». Une amélioration de l'offre de transport à ce jour non détaillée, et un souci d'équité qui s'apparente davantage à un souci d'égalité : le temps de transport des agents des différents centres sont-ils vraiment équitables ? Comment interpréter cette volonté pénalisante dans un contexte de « Grande démission ». L'INRAE dispose-t-il d'un capital de confiance suffisant lui permettant de balayer d'un revers de la main ce mouvement ? Comment, avec des promotions parcimonieuses, des concours infructueux, et de réelles difficultés de recrutement, le Centre-Siège (et l'INRAE) peut-il assurer ses missions ? Dans une telle ambiance de travail, comment la QVT, instrument de communication, peut-elle encore suffire à motiver le personnel ? Ensemble, portons la voix des agents, de leurs conditions de travail, et de leurs difficultés dans l'exercice de leur activité.

**En votant pour la CGT INRAE vous pouvez compter sur des élus qui porteront
votre voix comme ils l'ont toujours fait.**



**Liste des candidat.e.s CGT-INRAE
à l'élection des représentant.e.s du personnel
CSA spécial du Centre INRAE : Centre-Siège**

- 9 femmes et 5 hommes –

1. Monsieur Laurent ROUSSEAU

Assistant Ingénieur
DRH - Paris

2. Madame Jacqueline SMITE

Technicienne de Recherche
DRH - Paris

3. Madame Mounia GHROUD

Technicienne de Recherche
Mission Agrobiosciences - Paris

4. Madame Marie-José RICARDO

Technicienne de Recherche
DRH - Paris

5. Madame Karine ALLENO

Technicienne de la Recherche
DRH – Paris

6. Madame Nicole THIOULOUSE

Adjointe Technique de la Recherche
ADS - Paris

7. Monsieur Christophe MAITRE

Technicien de la Recherche
Communication - Paris

8. Monsieur Patrick DUFOUR

Technicien de la Recherche
ADS - Paris

9. Madame Zohra BIRI-LE-PETITCORPS

Assistante Ingénieure
DRH – Paris

10. Madame Michèle LARDAN

Technicienne de Recherche
ADS - Paris

11. Monsieur Michael LE BOURLOUT

Technicien de la Recherche
Communication - Paris

12. Madame Agnès NDIAYE

Assistante ingénieure
GIS IBISA - Paris

13. Madame Béatrice SAVOURNIN

Adjointe Technique de la Recherche
DPTI - Paris

14. Monsieur – Bruno SELLIER

Assistant Ingénieur
Communication – Antony

**Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT
pour tous les autres scrutins**

**Comité Social d'Administration du Ministère de l'Enseignement Supérieur Recherche,
Comité Social d'Administration de l'INRAE,
Commissions Administratives Paritaires (agents titulaires),
Commission Consultative Paritaire (agents non titulaires)**